

# Journal officiel

## de l'Union européenne

# C 220



Édition  
de langue française

## Communications et informations

55<sup>e</sup> année  
25 juillet 2012

---

Numéro d'information      Sommaire      Page

### II *Communications*

COMMUNICATIONS PROVENANT DES INSTITUTIONS, ORGANES ET ORGANISMES DE L'UNION EUROPÉENNE

#### **Commission européenne**

2012/C 220/01	Autorisation des aides d'État dans le cadre des dispositions des articles 107 et 108 du TFUE — Cas à l'égard desquels la Commission ne soulève pas d'objection <sup>(1)</sup> .....	1
2012/C 220/02	Autorisation des aides d'État dans le cadre des dispositions des articles 107 et 108 du TFUE — Cas à l'égard desquels la Commission ne soulève pas d'objection <sup>(1)</sup> .....	6
2012/C 220/03	Non-opposition à une concentration notifiée (Affaire COMP/M.6620 — Platinum Equity/Caterpillar Logistics Services) <sup>(1)</sup> .....	9

### IV *Informations*

INFORMATIONS PROVENANT DES INSTITUTIONS, ORGANES ET ORGANISMES DE L'UNION EUROPÉENNE

#### **Commission européenne**

2012/C 220/04	Taux de change de l'euro .....	10
---------------	--------------------------------	----

---

**Avis** (voir page 3 de la couverture)

**FR**

Prix:  
3 EUR

<sup>(1)</sup> Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE



## II

(Communications)

## COMMUNICATIONS PROVENANT DES INSTITUTIONS, ORGANES ET ORGANISMES DE L'UNION EUROPÉENNE

## COMMISSION EUROPÉENNE

## Autorisation des aides d'État dans le cadre des dispositions des articles 107 et 108 du TFUE

## Cas à l'égard desquels la Commission ne soulève pas d'objection

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(2012/C 220/01)

Date d'adoption de la décision	20.12.2011
Numéro de référence de l'aide d'État	SA.30515 (N 448/10)
État membre	Finlande
Région	—
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Tonnistovero
Base juridique	Laki tonnistoverolain muuttamisesta; Lag om ändring av tonnageskattelagen
Type de la mesure	Régime
Objectif	Développement sectoriel
Forme de l'aide	Allégement fiscal
Budget	Dépenses annuelles prévues: 20 Mio EUR
Intensité	—
Durée	1.1.2012-
Secteurs économiques	Transports
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Liikenne – ja viestintäministeriö PL 31 FI-00023 Valtioneuvosto SUOMI/FINLAND  Kommunikationsministeriet PB 31 FI-00023 Statsrådet SUOMI/FINLAND
Autres informations	—

Le texte de la décision dans la (les) langue(s) faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

<http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>

Date d'adoption de la décision	12.6.2012
Numéro de référence de l'aide d'État	SA.33540 (12/N)
État membre	Royaume-Uni
Région	—
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	City of Birmingham — Digital District NGA Network
Base juridique	Local Government Act 2000 and the Power to Promote Well Being of the Area: Statutory Guidance for Local Council's
Type de la mesure	Aide individuelle
Objectif	Développement sectoriel, développement régional
Forme de l'aide	Subvention directe
Budget	Montant global de l'aide prévue: 9 Mio GBP
Intensité	50 %
Durée	jusqu'au 31.12.2013
Secteurs économiques	Services de postes et télécommunications
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Birmingham City Council Council House Victoria Square Birmingham B1 1BB UNITED KINGDOM
Autres informations	—

Le texte de la décision dans la (les) langue(s) faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

<http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>

Date d'adoption de la décision	8.5.2012
Numéro de référence de l'aide d'État	SA.33866 (11/N)
État membre	Italie
Région	Toscana
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Aiuto di Stato a favore di ricerca, sviluppo e innovazione per il progetto FAIV (Faster Access to Innovative Vaccines) di Novartis Vaccines S.r.l.
Base juridique	Delibera Giunta Regionale Toscana n. 848 del 10 ottobre 2011
Type de la mesure	Aide individuelle
Objectif	Recherche et le développement
Forme de l'aide	Subvention directe
Budget	Dépenses annuelles prévues: 4,6 Mio EUR Montant global de l'aide prévue: 23 Mio EUR
Intensité	30 %
Durée	jusqu'au 31.12.2016
Secteurs économiques	Tous les secteurs
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Regione Toscana — Giunta regionale Direzione Generale Presidenza/Area di Coordinamento Ricerca Piazza Unità 1 50122 Firenze FI ITALIA
Autres informations	—

Le texte de la décision dans la (les) langue(s) faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

<http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>

Date d'adoption de la décision	6.6.2012
Numéro de référence de l'aide d'État	SA.34437 (12/N)
État membre	Italie
Région	—
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Aiuto di Stato al salvataggio di Valtur SpA in Amministrazione Straordinaria
Base juridique	A. D.L. 30.1.1979, n. 26 (convertito in L. 3.4.1979, n. 95), provvedimenti urgenti per l'amministrazione straordinaria di grandi imprese in crisi (cfr. articolo 2-bis); B. D.M. 23.12.2004, n. 319, regolamento recante le condizioni e le modalità di prestazione della garanzia statale sui finanziamenti a favore delle grandi imprese in stato di insolvenza, ai sensi dell'articolo 101 del D. Lgs. 8 luglio 1999, n. 270; C. D.L. 23.12.2003, n. 347 (convertito in L. 18.2.2004, n. 39), misure urgenti per la ristrutturazione industriale di grandi imprese in stato di insolvenza; D. D. LGS. 8.7.1999, n. 270, nuova disciplina delle grandi imprese in stato di insolvenza, a norma dell'articolo 1 della legge 30 luglio 1998, n. 274
Type de la mesure	Aide individuelle
Objectif	Sauvetage d'entreprises en difficulté
Forme de l'aide	Garantie
Budget	Montant global de l'aide prévue: 50 Mio EUR
Intensité	—
Durée	6 mois
Secteurs économiques	Hôtellerie et restauration (Tourisme)
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Ministero dello Sviluppo Economico Via Veneto 33 00187 Roma RM ITALIA
Autres informations	—

Le texte de la décision dans la (les) langue(s) faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

<http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>

Date d'adoption de la décision	21.6.2012
Numéro de référence de l'aide d'État	SA.34844 (12/N)
État membre	Allemagne
Région	—
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Forschung für die Produktion von morgen
Base juridique	Jährliches Haushaltsgesetz, Einzelplan 30 für den Geschäftsbereich des Bundesministeriums für Bildung und Forschung
Type de la mesure	Régime
Objectif	Recherche et le développement
Forme de l'aide	Subvention directe
Budget	Dépenses annuelles prévues: 80 Mio EUR
Intensité	50 %
Durée	1.1.2013-31.12.2014
Secteurs économiques	Tous les secteurs
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Bundesministerium für Bildung und Forschung Heinemannstraße 2 53175 Bonn DEUTSCHLAND
Autres informations	—

Le texte de la décision dans la (les) langue(s) faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

<http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>

**Autorisation des aides d'État dans le cadre des dispositions des articles 107 et 108 du TFUE**  
**Cas à l'égard desquels la Commission ne soulève pas d'objection**  
 (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)  
 (2012/C 220/02)

Date d'adoption de la décision	27.6.2012	
Numéro de référence de l'aide d'État	SA.34056 (12/N)	
État membre	Royaume-Uni	
Région	London	Régions non assistées
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Cable car for London	
Base juridique	Greater London Authority Act 1999 as amended; decision of Transport of London Finance and Policy Committee from Wednesday 30 March 2011	
Type de la mesure	Aide ad hoc	DLRL, subsidiary of TfL
Objectif	Développement sectoriel	
Forme de l'aide	Subvention directe	
Budget	Budget global: 44,50 Mio GBP Budget annuel: 1,24 Mio GBP	
Intensité	48,10 %	
Durée	—	
Secteurs économiques	Transports urbains et suburbains de voyageurs	
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Transport for London 10th Floor, Windsor Hse 42-50 Victoria Street London SW1H 0TL UNITED KINGDOM	
Autres informations	—	

Le texte de la décision dans la (les) langue(s) faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

<http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>

Date d'adoption de la décision	27.6.2012	
Numéro de référence de l'aide d'État	SA.34820 (12/N)	
État membre	Espagne	
Région	—	—
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Rescue measures in favour of BFA/Bankia — Spain	
Base juridique	Real Decreto-ley 9/2009, de 26 de junio, sobre reestructuración bancaria y reforzamiento de los recursos propios de las entidades de crédito. El art. 7 regula los procesos de reestructuración ordenada de entidades de crédito con intervención des FROB. Real Decreto-ley 18/2012, de 11 de mayo, sobre saneamiento y venta de los activos inmobiliarios del sector financiero. Acuerdo de la Comisión Rectora del FROB por el que se detallan los criterios y actuaciones a los que ajustará su actuación en los procesos de reforzamiento de los recursos propios de las entidades de crédito previstos en los artículos 9 y 10 del Real Decreto-ley 9/2009, de 26 de junio, sobre reestructuración bancaria y reforzamiento de los recursos propios de las entidades de crédito.	
Type de la mesure	Aide individuelle	BFA/Bankia
Objectif	Remède à une perturbation grave de l'économie, sauvetage d'entreprises en difficulté	
Forme de l'aide	—	
Budget	Budget global: 23 500 Mio EUR	
Intensité	—	
Durée	—	
Secteurs économiques	Activités financières et d'assurance	
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	FROB. Fondo de Reestructuración Ordenada Bancaria José Ortega y Gasset, 22 5° 28006 Madrid ESPAÑA	
Autres informations	—	

Le texte de la décision dans la (les) langue(s) faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

<http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>

Date d'adoption de la décision	29.6.2012	
Numéro de référence de l'aide d'État	SA.34897 (12/N)	
État membre	Allemagne	
Région	—	—
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Zweites Finanzmarktstabilisierungsgesetz (Verlängerung der Kommissionsgenehmigung SA.34345 vom 5. März 2012)	
Base juridique	Zweites Finanzmarktstabilisierungsgesetz (2. FMStG) vom 24.2.2012 (in Kraft seit 1.3.2012) Finanzmarktstabilisierungsfondsgesetz (FMStFG) Finanzmarktstabilisierungsfondsverordnung (FMStFV)	
Type de la mesure	Régime d'aide	—
Objectif	Remède à une perturbation grave de l'économie, restructuration d'entreprises en difficulté, sauvetage d'entreprises en difficulté	
Forme de l'aide	Fourniture de capital-investissement, autres, garanties — Übernahme von Risikopositionen mit Rückübertragung	
Budget	Budget global: 480 000 Mio EUR Budget annuel: 480 000 Mio EUR	
Intensité	100 %	
Durée	1.7.2012-31.12.2012	
Secteurs économiques	Activités financières et d'assurance	
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Bundesministerium der Finanzen Wilhelmstr. 97 10117 Berlin DEUTSCHLAND	
Autres informations	—	

Le texte de la décision dans la (les) langue(s) faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

<http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>

**Non-opposition à une concentration notifiée**  
**(Affaire COMP/M.6620 — Platinum Equity/Caterpillar Logistics Services)**

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(2012/C 220/03)

Le 19 juillet 2012, la Commission a décidé de ne pas s'opposer à la concentration notifiée susmentionnée et de la déclarer compatible avec le marché commun. Cette décision se fonde sur l'article 6, paragraphe 1, point b) du règlement (CE) n° 139/2004 du Conseil. Le texte intégral de la décision n'est disponible qu'en anglais et sera rendu public après suppression des secrets d'affaires qu'il pourrait contenir. Il pourra être consulté:

- dans la section consacrée aux concentrations, sur le site internet de la DG concurrence de la Commission (<http://ec.europa.eu/competition/mergers/cases/>). Ce site permet de rechercher des décisions concernant des opérations de concentration à partir du nom de l'entreprise, du numéro de l'affaire, de la date ou du secteur d'activité,
  - sur le site internet EUR-Lex (<http://eur-lex.europa.eu/fr/index.htm>), qui offre un accès en ligne au droit communautaire, sous le numéro de document 32012M6620.
-

## IV

(Informations)

INFORMATIONS PROVENANT DES INSTITUTIONS, ORGANES ET  
ORGANISMES DE L'UNION EUROPÉENNE

## COMMISSION EUROPÉENNE

Taux de change de l'euro <sup>(1)</sup>

24 juillet 2012

(2012/C 220/04)

1 euro =

Monnaie	Taux de change	Monnaie	Taux de change		
USD	dollar des États-Unis	1,2089	AUD	dollar australien	1,1754
JPY	yen japonais	94,63	CAD	dollar canadien	1,2307
DKK	couronne danoise	7,4392	HKD	dollar de Hong Kong	9,3776
GBP	livre sterling	0,77850	NZD	dollar néo-zélandais	1,5288
SEK	couronne suédoise	8,4215	SGD	dollar de Singapour	1,5224
CHF	franc suisse	1,2010	KRW	won sud-coréen	1 388,79
ISK	couronne islandaise		ZAR	rand sud-africain	10,2830
NOK	couronne norvégienne	7,3720	CNY	yuan ren-min-bi chinois	7,7199
BGN	lev bulgare	1,9558	HRK	kuna croate	7,5020
CZK	couronne tchèque	25,539	IDR	rupiah indonésien	11 470,25
HUF	forint hongrois	288,93	MYR	ringgit malais	3,8453
LTL	litas lituanien	3,4528	PHP	peso philippin	50,783
LVL	lats letton	0,6962	RUB	rouble russe	39,6240
PLN	zloty polonais	4,2133	THB	baht thaïlandais	38,431
RON	leu roumain	4,6388	BRL	real brésilien	2,4710
TRY	lire turque	2,2105	MXN	peso mexicain	16,5008
			INR	roupie indienne	67,8430

<sup>(1)</sup> Source: taux de change de référence publié par la Banque centrale européenne.





## AVIS AUX LECTEURS

La Commission européenne a décidé de mettre fin, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012, à la publication au Journal officiel de la liste des titres des actes préparatoires.

Les documents préparatoires sont accessibles sur EUR-Lex à partir de

<http://eur-lex.europa.eu/fr/prep/latest/index.htm>.

Les derniers documents diffusés sont accessibles sur EUR-Lex à partir de

<http://eur-lex.europa.eu/COMIndex.do?ihmlang=fr> (documents COM et JOIN)

ou

<http://eur-lex.europa.eu/SECIndex.do?ihmlang=fr> (documents SEC et SWD).

## Prix d'abonnement 2012 (hors TVA, frais de port pour expédition normale inclus)

Journal officiel de l'UE, séries L + C, édition papier uniquement	22 langues officielles de l'UE	1 200 EUR par an
Journal officiel de l'UE, séries L + C, papier + DVD annuel	22 langues officielles de l'UE	1 310 EUR par an
Journal officiel de l'UE, série L, édition papier uniquement	22 langues officielles de l'UE	840 EUR par an
Journal officiel de l'UE, séries L + C, DVD mensuel (cumulatif)	22 langues officielles de l'UE	100 EUR par an
Supplément au Journal officiel (série S — Marchés publics et adjudications), DVD, une édition par semaine	Multilingue: 23 langues officielles de l'UE	200 EUR par an
Journal officiel de l'UE, série C — Concours	Langues selon concours	50 EUR par an

L'abonnement au *Journal officiel de l'Union européenne*, qui paraît dans les langues officielles de l'Union européenne, est disponible dans 22 versions linguistiques. Il comprend les séries L (Législation) et C (Communications et informations).

Chaque version linguistique fait l'objet d'un abonnement séparé.

Conformément au règlement (CE) n° 920/2005 du Conseil, publié au Journal officiel L 156 du 18 juin 2005, stipulant que les institutions de l'Union européenne ne sont temporairement pas liées par l'obligation de rédiger tous les actes en irlandais et de les publier dans cette langue, les Journaux officiels publiés en langue irlandaise sont commercialisés à part.

L'abonnement au Supplément au Journal officiel (série S — Marchés publics et adjudications) regroupe la totalité des 23 versions linguistiques officielles en un DVD multilingue unique.

Sur simple demande, l'abonnement au *Journal officiel de l'Union européenne* donne droit à la réception des diverses annexes du Journal officiel. Les abonnés sont avertis de la parution des annexes grâce à un «Avis au lecteur» inséré dans le *Journal officiel de l'Union européenne*.

## Ventes et abonnements

Les abonnements aux diverses publications payantes, comme l'abonnement au *Journal officiel de l'Union européenne*, sont disponibles auprès de nos bureaux de vente. La liste des bureaux de vente est disponible à l'adresse suivante:

[http://publications.europa.eu/others/agents/index\\_fr.htm](http://publications.europa.eu/others/agents/index_fr.htm)

**EUR-Lex (<http://eur-lex.europa.eu>) offre un accès direct et gratuit au droit de l'Union européenne. Ce site permet de consulter le *Journal officiel de l'Union européenne* et inclut également les traités, la législation, la jurisprudence et les actes préparatoires de la législation.**

**Pour en savoir plus sur l'Union européenne, consultez: <http://europa.eu>**

